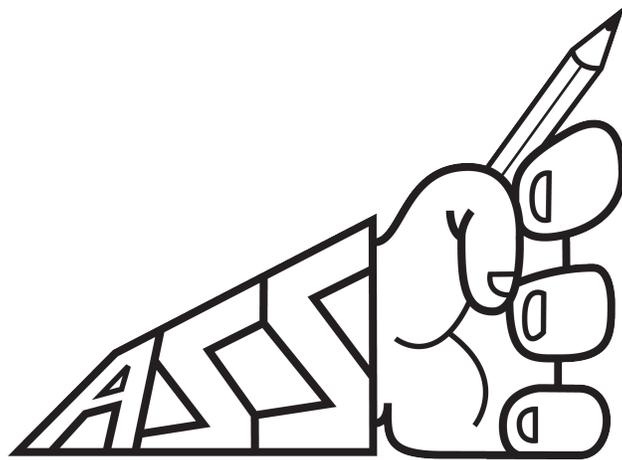


Cahier du Congrès d'automne 2009

(version préliminaire en date du 14 octobre 2009)

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



Les 24 et 25 octobre 2009

Cégep de Sherbrooke

Table des matières

Ordre du jour.....	4
Lettre de démissions.....	5
Lettre de démission de Julien de Tilly.....	5
Lettre de démission de Marie-Ève Blais.....	9
Lettre de démission de Xavier Dandavino.....	10
Lettre de démission de Jean-Christophe Gascon.....	10
Lettre de démission de Marie-Ève Blais.....	11
Lettre de démission de Shanie Morasse.....	13
Lettre de démission de Pascal Chabot.....	14
Bilans.....	14
Textes de réflexions.....	14
Réflexion sur le féminisme.....	14
Plan d'action.....	14
Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante	14
Demande d'information écrite par le Conseil exécutif.....	14
Réponse reçue du gouvernement.....	17
Demande d'appui de la Fédération autonome de l'enseignement.....	20
Manifeste « L'école publique un bien commun à promouvoir ».....	20
Finances.....	22
Candidatures aux élections.....	22
Propositions.....	22
Procédures.....	22
Accueil des nouveaux membres.....	22
Revendications: bilan recherche aide financière aux études.....	22
Revendication: résolutions.....	22
Plan d'action: état de la campagne.....	22
Plan d'action: mise à jour des revendications.....	22
Plan d'action: Suite plan d'action.....	22
Gouvernance.....	22
Aide financière aux études.....	22
Plan d'action: bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante.....	22
Femmes : marche mondiale des femmes.....	22
Femmes: bilan conférences et préparation camp de formation féministe.....	22
Femmes: autres.....	22
États financiers 2008-2009.....	23
États des résultats 2009-2010.....	23
Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010.....	23
Fonds d'entraide.....	23
Élections.....	23
Dépôt des avis de motion.....	23
Traitement des avis de motion.....	23
Varia.....	23

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil de Coordination:

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Revendications

3.1 Bilan recherche aide financière aux études

3.2 Résolutions

4.0 Plan d'action

4.1 État de la campagne

4.2 Mise à jour des revendications

4.3 Suite plan d'action

4.3.1 Gouvernance

4.3.2 Aide financière aux études

4.4 Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

5.0 Femmes

5.1 Marche mondiale des femmes

5.2 Bilan conférences et préparation camp de formation féministe

5.3 Autres

6.0 Finances

6.1 États financiers 2008-2009

6.2 États des résultats 2009-2010

6.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

6.4 Fonds d'entraide

7.0 Élections

8.0 Avis de motion

8.1 Dépôt des avis de motion

8.2 Traitement des avis de motion

9.0 Varia

10.0 Levée

Lettre de démissions

Lettre de démission de Julien de Tilly

Montréal, 21 juillet 2009

Aux membres du Comité du journal de l'ASSÉ;

Au Conseil de Coordination de l'ASSÉ;

Au Congrès de l'ASSÉ;

Aux étudiantes et aux étudiants.

Objet : Lettre de démission

Bonjour,

Par la présente, je vous annonce ma démission en tant que membre élu du Comité du journal, celle-ci étant effective dès la réception de cette lettre. Cette décision résulte d'une longue méditation quant à mon implication dans le mouvement étudiant, elle-même s'insérant à l'intérieur d'une réflexion plus profonde quant à mon futur et à la justesse de mes actes passés.

Étant donné la rapidité avec laquelle je mets fin à mon mandat ainsi que le caractère plus qu'amorphe de mon implication au sein du Comité du journal durant celui-ci, je crois qu'il n'est pas impertinent que je m'attarde quelque peu ici sur les questions qui m'habitent de même que sur les aspects qui me font reconsidérer mon implication.

Je commencerai par revenir sur les motifs qui portaient ma volonté de travailler dans ce comité. Dans ma lettre de motivation, j'énonçais trois grands principes pour lesquels je croyais – et que je crois toujours, d'ailleurs – devoir m'impliquer, soit la nécessité d'informer adéquatement l'étudiant, d'offrir un catalyseur au développement de la pensée étudiante (comprendre ici l'étudiant-e réfléchissant, et non pas réduire la diversité de la pensée à une seule et même doctrine) et fournir à l'étudiant une tribune où il pourra exprimer librement le résultat de son cheminement intellectuel, le propager et le confronter à celui des autres. Ces trois principes restent à mes yeux un but à atteindre prioritairement dans le mouvement étudiant et ils sont, selon moi, les seuls capables d'amener le vent de changement tant espéré.

Cela dit, depuis quelque temps, je ressens un inconfort vis-à-vis les postes élus – en général, mais aussi plus particulièrement dans le mouvement étudiant – et ce, principalement pour deux raisons : la première, relevant de mon sentiment propre, la seconde, moins banale, mais qui aussi, je le pressens, sera plus discutée, relevant de jugements que je porte sur les manières de faire des associations étudiantes se réclamant du syndicalisme de combat.

Je commencerai par l'aspect émotif de la chose, étant le point de départ de ma réflexion et touchant plus à l'introspection subjective qu'à un réel effort de réflexion, celui-ci sera abordé assez brièvement puisque, somme toute, assez inintéressant.

Cela se pourrait qu'il s'agisse de ces affections de l'âme qui se dérobe à notre perception – ou que nous nous dérobons à nous-mêmes – pour finir par jaillir à la lumière du jour sans autres préavis ou bien il peut s'agir aussi d'une constatation nouvelle, une évolution du caractère; je ne saurai le dire, cependant, toujours est-il que quelque temps après mon élection au sein du Comité, je constatai une aversion pour ce qui a trait à l'obligatoire, au routinier. Peut-être m'aura-t-il fallu accomplir le mandat d'exécutant pendant presque un an pour me rendre compte à quel point les journées passent rapidement et à combien de choses j'aspire... Cependant, si les éléments qui m'ont amené à réfléchir sur cela sont obscurs, même pour moi, le constat que j'en fais, lui, est on ne peut plus clair : je veux me lancer dans trop de projets, je veux toucher à trop de choses, je veux voir trop de paysages pour que je puisse me sentir accompli, utile ou tout simplement heureux dans, j'ose le mot, la prison que nécessite toute implication sérieuse à long terme dans une organisation telle que l'ASSÉ. Parce qu'il accapare une trop grande facette de mon être, le poste élu me rebute, car trop réducteur de ce que je suis et de ce que je pourrais être. J'y vois une attache ne me permettant pas de trop m'éloigner. Avoir des obligations envers quoi que ce soit me paraît, peut-être faussement, dangereusement restrictif; et encore, faudrait-il, advenant l'acceptation du renoncement à plus grand et à plus vrai (je me l'imagine), que je crois mes actes justes, ou du moins s'approchant du juste, pour que ce que je fasse, je puis le faire sereinement et en respectant la qualité que tous doivent attendre de moi; état dans lequel je ne peux prétendre me trouver à l'heure actuelle.

Toutefois, je mets tout de suite en garde quiconque contre une mauvaise interprétation de ces propos. Bien que je veuille avoir le moins d'attaches extérieures à moi possible, entendre par ce que je viens de dire que je me complais dans le désœuvrement serait faire fausse route. Comme je l'ai dit plus haut, je suis encore en accord avec les principes que j'avais initialement proposés. Je suis toujours prêt à travailler sur des projets qui leurs permettront de s'accomplir, mais ce, de façon plus ponctuelle. À quoi bon faire une chose si l'on n'y trouve aucune motivation, mise à part créer une atmosphère peu invitante pour ceux et celles qui seraient à s'investir de la manière dont je ne me sens pas capables et de rendre un travail médiocre, parce que désintéressé (et probablement, alors, inintéressant). Finalement, je vois dans l'approche que je voudrais privilégiée un rempart contre la contradiction : si, aux suites de réflexions, je me rends compte que je ne suis plus en accord avec telle ou telle manière de faire (ou de penser) et bien je pourrais sans autres entraves prendre les mesures nécessaires pour rester cohérent avec ma pensée et franc avec mon sentiment.

J'aborderai à présent le second point que j'annonçais plus haut. J'aurais aimé m'y attarder plus longuement, mais étant donné que l'on me presse à terminer cette lettre, je n'ai pas pu y insérer tous les éléments qui devraient y être. Cependant, je crois tout de même que le tout rendra assez justement le fond de ma pensée. Si cela ne vous suffit pas, vous pouvez toujours me contacter pour avoir un entretien, il va me faire plaisir d'en discuter.

Bien que les campagnes menées par l'ASSÉ, prisent exclusivement pour ce qu'elles sont, soient bonnes, leurs causes pertinentes et leurs buts justes, il n'en demeure pas moins que le chemin

emprunté n'est pas, à mon avis, celui qui permettra réellement aux étudiants et aux étudiantes de prendre la place qui leur revient.

Quoi qu'on en dise, à l'heure actuelle, le principal problème dans le monde de l'Éducation n'est pas l'accessibilité des études, ni l'ingérence de la firme privée ou la marchandisation des programmes d'études. Le réel problème n'est pas extérieur à l'École, mais fait plutôt partie intégrante de celle-ci; il ne se nomme pas néolibéralisme, gouvernance, capitalisme ou déresponsabilisation de l'État, non, son nom est connu de tous, il se nomme étudiant, il se nomme professeur. Ces deux types semblent depuis déjà trop longtemps se satisfaire de leur propre médiocrité. Le professeur n'en est plus un; se laissant dicter par la technocratie ce qu'il doit faire et comment le faire, il se nommait autrefois « maître », il n'est plus qu'esclave aujourd'hui. L'étudiant, lui aussi, est le premier à blâmer. Il se contente de cette éducation de piètre qualité, il ne cherche que l'aisance et la facilité. Il n'a pas assez de cœur pour exiger du professeur un apprentissage digne de ses capacités. Il n'a pas assez de courage pour prendre la parole. Il n'a pas assez d'ambition pour oser agir. Ces deux personnages ne sont que de pâles caricatures de ce qu'ils ont déjà été, déshonorant par le fait même tous ceux et celles qui, avant lui, cherchaient à aller toujours plus haut, à voir toujours plus vrai, et condamnant les générations futures à la répétition amère de la banalité de leur propre existence.

Les maux mentionnés précédemment ne causent pas les problèmes de la société, ils ne sont que les conséquences de cette évolution désastreuse de deux groupes d'individus. Si le professeur et l'étudiant agissaient aux meilleures de leurs capacités (en ne supposant même pas un quelconque changement des modalités actuelles de l'École, outre, évidemment, cette implication active dans la pensée), aucun de ces problèmes n'aurait présentement cours. Malheureusement, il ne suffit pas de poser ses quelques mots pour que cela arrive, quoique déjà cela puisse aider.

Je reviendrai quelque peu sur un point précédemment mentionné. Le chemin présentement emprunté par l'ASSÉ n'est pas le bon, disais-je. Ce que j'entends par là, c'est que devant l'apathie étudiante, le mouvement étudiant combatif semble préférer s'en prendre aux maux, plutôt qu'à leurs causes; essayer les dégâts plutôt que colmater la brèche. On me rétorquera à coup sûr que pour recréer l'intérêt pour la chose publique et politique, cela prend un cadre, que l'étudiant ne descendra pas dans la rue de lui-même, qu'il faut un catalyseur à la combativité, ce qu'offrent les campagnes annuelles. Je me permets d'en douter. Au contraire, bien que pouvant susciter un certain engouement de la part de quelques personnes, je crois que la formule actuelle est loin d'être la plus efficace. Premièrement, en agissant de la sorte, nous essayons d'aller plus vite que la roue. En plus de convaincre le mobilisé de la pertinence de la campagne, nous devons l'intéresser aux moyens que nous souhaitons prendre et de la raison pour laquelle nous les prenons. Expliquer le moyen en même que le but n'est jamais chose aisée, d'autant plus que dans certains cas, ces deux choses sont inversement comprises, ce qui fait que l'implication du petit nombre qui aura voulu se lever ne sera, la plupart du temps, que ponctuelle.

Ensuite, le fait de mobiliser pour un enjeu précis (toujours dans le but de créer un intérêt pour l'implication) vient nous couper une part importante de la population étudiante. Parce qu'en choisissant un enjeu précis, nous limitons la plage des intéressés à ce que nous faisons et à pourquoi

nous le faisons à une bien plus petite partie de la population étudiante que celle des gens qui préféreraient que nous fassions autre chose. Exemple très simple. Une association étudiante milite afin que la communauté collégiale acquière sa propre cafétéria, en créant une coopérative alimentaire : projet avec un fort potentiel. Cela pourrait même être une des campagnes les plus réussies, qui aura impliqué le plus de gens. Cependant, considérant la multitude de causes qui tiennent à chacun, le projet le plus mobilisateur ne pourra jamais prétendre avoir plus d'intéressés que tous les autres projets possibles réunis. Si deux cents personnes se sont impliquées et ont été intéressées par la cafétéria, peut-être mille auraient voulu que nous nous penchions sur autre chose. C'est ici que je rejoins le dernier point : le cadre dit si nécessaire, loin d'optimiser nos chances, nous limite. Au lieu de dire : « regardez comme cette campagne a porté fruit, deux cents nouveaux militants et nouvelles militantes se sont joint-e-s à nous » nous devrions plutôt dire, si nous ne voulons nous contenter de la médiocrité : « avec cette campagne, nous n'avons pu intéresser mille personnes ». Cette analyse, je l'applique aussi très aisément aux campagnes nationales.

Autre point : la démocratie. Nos Assemblées générales sont affreusement vides. Les débats qui s'y tiennent n'en n'ont la plupart du temps que le nom. L'intérêt est très bas. Je ne peux parler pour les autres associations, mais, pour ce que j'ai perçu à Maisonneuve l'an passé, parler de démocratie en mentionnant nos Assemblées générales relève à mon sens de la mauvaise blague. Je ne considère plus les décisions de l'Assemblée générale comme étant celles des étudiantes et des étudiants. J'y vois un conseil exécutif qui propose, une absence presque complète de débats et de questions, et le plus souvent une adoption à l'unanimité dans les règles de l'art. Je ne ferai que mentionner ici l'énorme problème lié au partage des pouvoirs quand un exécutif applique les décisions qu'il a lui-même pensées. En en connaissant les rumeurs qui veillent que Maisonneuve était une des associations où « la *game* » allait le mieux l'an passé, je n'ose imaginer comment cela devait se dérouler ailleurs. Comment, après, pouvons-nous afficher les décisions et les revendications prises en Congrès comme représentant la volonté de quarante mille étudiants et étudiantes, alors qu'à peine quelques centaines ont daigné se présenter en AG et probablement fort peu y ont réellement pris part.

J'appréhende les réponses. « On ne peut supposer l'opinion de la masse muette », « La démocratie directe en est une participative : ceux et celles qui ne sont pas en accord n'ont qu'à venir le dire, sinon qu'ils et elles assument leur inaction », etc. Vrai, mais terriblement facile et quelque peu lâche. Je sais que tous les militants croient en un idéal démocratique et que dans plusieurs endroits, un effort est réellement présent pour remplir les Assemblées générales. Cependant, je crois que, d'une part et pour les raisons précédemment exposées, nos manières de faire ne nous aident en rien à arriver à cela et, d'autre part, l'énergie n'est pas placée au bons endroits.

Puisque nous basons toute notre action sur le choix démocratique, la nature de cette action voudrait que, avant d'entreprendre quoi que ce soit, nous nous attelions corps et âme à la tâche – très difficile, longue et ardue, j'en conviens – de faire revivre cet esprit démocratique, de recréer la Cité antique. Et nous devons faire cela en s'assurant que seuls les gens qui seront prêts à fournir l'effort nécessaire seront du rendez-vous. Je sortirai, pour les besoins de la cause, une vieille phrase qui, je crois, tend à faire consensus au sein de l'ASSÉ : « plutôt une chaise vide que la mauvaise personne ». Je suis d'accord. Ainsi, au lieu de parler de gouvernance, d'Aide financière aux études, de gratuité, parlons donc d'intérêts, de collectivités. « Le gouvernement Charest veut augmenter les

frais parce... », non. « Toi, qu'aimes-tu, qu'est-ce qui te dérange, qu'est-ce qui t'intéresse », oui.

Dernier point, rapidement. Je remets en cause la nécessité absolue des « actions d'envergures », du moins à notre stade de politisation. Que démontre la grève ou la manifestation, sinon que la démocratie a perdu? Parce que en effet, à quoi bon faire une grève à l'échelle de la province réclamant la gratuité des études postsecondaires, si l'écrasante majorité des étudiants et des étudiantes, appuyée aussi par des professeurs et des professeures, des citoyens et des citoyennes, sont déjà en accord avec ce que sous-tend cette grève. Si quatre-vingt pour cent de la population étudiante réclament la gratuité scolaire et la veulent réellement – y ont réfléchi –, la grève est devenue inutile puisqu'ils n'ont qu'à se la donner eux-mêmes, en ne payant pas leurs frais. Quoique cela ne s'applique pas à toutes les causes, je crois qu'il faudrait méditer sur ces commentaires quelque peu et désacraliser « la descente dans la rue », comme je la vois souvent exaltée.

Je terminerai ainsi, non pas que j'aie tout dit ce que j'avais à dire, mais bien que le temps me presse, le Conseil de coordination commençant dans moins de deux heures et voulant être sûr que le tout se rende à temps, et que certains autres points que je n'ai pas abordé nécessiteraient encore de longs moments de réflexion afin qu'ils soient le plus justement posé. Tout ce que j'ai dit, je le pense, cependant je ne prétends rien amener comme étant nécessairement vrai et la critique sera toujours la bienvenue. Finalement, veuillez excuser toutes fautes que vous rencontriez, je n'ai pris le temps de faire une correction.

Solidairement,
Julien de Tilly

Lettre de démission de Marie-Ève Blais

Le 21 juillet 2009

Objet : Lettre de démission de membre du Comité journal

Bonjour,

cette lettre est un peu écrite à la dernière minute, mais la décision est prise depuis un bout de temps (et murement réfléchi). Un peu avant le début de mon mandat, quelques personnes m'avaient mises en garde de ne pas m'impliquer partout – campagne de conférences féministes, comité journal, camp de formation féministe, marche mondiale des femmes, etc...Donc, après des problèmes de santé, un déménagement, plusieurs emplois, un désir d'être mentalement en santé et d'autres trucs personnels, je n'ai pas le temps – et le désir – de m'investir comme je le voulais il y a quelques mois. Mes intérêts en tant que militante sont davantage les luttes féministes et je crois que mon implication serait beaucoup plus pertinence au sein du comité femme. Mon expérience au comité journal, malgré quelle fut brève, a été très intéressante et les gens avec qui j'ai travaillé ont davantage de compétences pour améliorer l'Ultimatum.

Lettre de démission de Xavier Dandavino

Creston, B-C, 6 août 2009

À qui de droit,

je ne sais pas exactement à qui je dois adresser cette lettre. Elle a pour but d'annoncer et de préserver les motifs de ma démission du comité formation. J'avais dit au Congrès que malgré/ mes voyages en cours de mandat, je pensais pouvoir donner le temps nécessaire à l'exécution des tâches du comité. Aujourd'hui les choses ont changé et je ne prévois pas revenir à Montréal durant le mois de septembre, mois crucial pour débiter l'année scolaire en force et organiser le camp de formation. Les raisons de ce non-retour sont multiples : des événements récents dans ma vie intime, le manque de motivation pour les tâches du comité suite à la façon dans les choses se déroulent en CoCo et dans les mandats, le besoin de quitter pour un temps les responsabilités qui me pèsent à Montréal, tant sur le plan politique que personnel. J'avais dit au Congrès que j'avais l'habitude de conclure mes mandats; je m'excuse auprès des membres du comité formation, des femmes ayant commencé à organiser le camp de formation féministe et de tous ceux qui auront à prendre mes tâches sur leurs épaules. En espérant que vous saurez partir la campagne d'un bon pied, je vous envoie mes plus sincères salutations militantes.

Xavier Dandavino

Lettre de démission de Jean-Christophe Gascon

Le 8 septembre 2009

Chers membres de l'ASSÉ,

Par la présente lettre, je vous annonce ma démission du Comité d'information de l'ASSÉ. Après quelques mois de mandats, je me rend compte que je n'ai plus la motivation que j'avais au moment de poser ma candidature. Mon implication pour la période estivale n'a pas été à la hauteur des attentes que je me suis fixées et je ne crois pas pouvoir améliorer cette situation à court terme.

Pour ce qui est de ma vision de l'ASSÉ et du bilan que je fais par rapport à sa situation actuelle, je vous référerai à ma lettre de candidature. Si vous avez des questions à ce niveau, je suis disposé à y répondre.

Bonne chance dans les luttes futures. Le syndicalisme de combat est indispensable.

Jean-Christophe Gascon, ancien membre du Comité d'information

Lettre de démission de Marie-Ève Blais

Le 9 septembre 2009

Objet : Lettre de démission

Bonjour à tous et à toutes,

et oui, après seulement quelques mois, je tire également ma révérence de l'ASSÉ. Je crois que plusieurs problèmes ont été soulevés récemment sur divers sujets et j'espère que les débats auront lieu, pour l'instant, je ne désire plus militer dans cette instance qui ne représente plus mes idéaux.

Certes, mon implication a été très bénéfique pour mon « apprentissage politique » et pour mon apprentissage personnel. Pour le moment, mon implication n'est pas néfaste et je trouve toujours les luttes que je désire mener aussi pertinentes – la campagne féministe et le camp de formation féministe. Toutefois, j'ai peur qu'en restant à l'ASSÉ, je ne distingue plus ce en quoi je crois et que tout ne devienne que papier sans analyse.

Lacunes...

Ce qui me motive à quitter l'ASSÉ est principalement que je n'y crois plus. Je suis totalement pour un syndicalisme de combat et pour un organisme de solidarité étudiante. Toutefois, j'ai l'impression que les grandes idées mises de l'avant ne sont plus si importantes. C'est peut-être moi qui me fourvoie, mais...

quand on parle de prises de décision de façon démocratique; je pense à consulter les membres et collègues avant d'agir.

quand on désire décentraliser les pouvoirs et les décisions, il serait bien d'encourager et de faire confiance aux comités;

quand on se dit féministe ou pro-féministe, et bien on agit comme tel;

quand on espère encourager les associations étudiantes à participer aux consultations, on n'impose pas les idées;

quand on définit « verbaliser », on dit offrir un discours plus accessible à l'ensemble des membres

L'ASSÉ est supposée représenter ses membres, actuellement, elle ne représente que les frictions créées entre des idéologies... et elle perd son but premier. Il faut prendre place, trouver son camp, et bien, je ne désire pas le faire ici.

Le comité femmes

Ceci pourrait être considéré comme de la rancune non digérée envers certaines personnes, mais je dois tout de même expliquer ma frustration. À certains moments, dans les congrès et les CoCo, nous avons eu à prendre des décisions sur la lignée de la campagne féministe, et la majorité du temps, nous nous sommes retrouvés devant un mur et il était très difficile d'expliquer notre vision à cause de l'acharnement de certaines personnes. Encore maintenant, je crois plus que tout à cette campagne, mais le second point est que je ne peux la préparer seule; ce qui amène à un débat sur la place du féminisme et du Comité femmes à l'ASSÉ. Pourquoi aucune féministe ne s'y implique? Et bon, je n'aborderai pas le sujet du camp de formation féministe et des ateliers à la FSQ...

En bref, je n'ai pas envie d'être sur le Comité femmes pour accomplir les tâches bureaucratiques et permettre à l'ASSÉ de se revendiquer encore pro-féministe.

Un avenir meilleur

Naturellement, je ne partirais pas de l'ASSÉ pour ne rien faire. Le temps étant précieux, je préfère l'offrir, pour cette session-ci, à l'AECSL; il faut rester réaliste, une campagne de désaffiliation s'en vient... et une tonne de projets sont actuellement en construction; je désire travailler pour une vie étudiante animée où les étudiants et étudiantes ont réellement envie de s'impliquer.

Plusieurs autres points auraient pu être soulevés, mais par-dessus tout, je crois que mon choix est, au-delà du politique, un désir de mieux être en trouvant ma propre place et ma propre façon de militer. J'ai malheureusement délaissé ma plus grande passion au cours de la dernière année et il est temps de m'y remettre.

À suivre...

Je ne laisserai pas tomber la lutte féministe, et donc, je crois toujours en cette campagne de relance du féminisme – elle sera toutefois moins d'envergure (à moins qu'une personne désire se la réapproprier en totalité, je m'occuperai de la coordination). Des conférences, il y en aura certes, un camp de formation féministe aussi et une marche mondiale aussi; car j'y crois encore.

En bref, j'espère que vous trouverez la formule gagnante pour trouver des militants et militantes passionnés-e-s et qui réussiront à faire leur place à l'ASSÉ. Également, j'espère que l'importance d'un débat de fond soit mise de l'avant et qu'il y ait réellement un congrès d'orientation et de vrais débats sur les enjeux.

Pour une Solidarité Syndicale Étudiante au Québec!

Solidairement,

Marie-Ève Blais

Lettre de démission de Shanie Morasse

Le 8 septembre 2009

Bonjour camarades ASSÉistes,

La présente est pour annoncer ma démission de membre du Comité de formation. Plusieurs raisons motivent cette démission.

Premièrement, ma candidature se voulait une candidature très politique en opposition à une tendance qui me fait peur à l'ASSÉ. Je me suis rendue compte que cette opposition n'avait pas écho à l'ASSÉ et que j'étais dans une logique minoritaire au sein du Conseil de coordination (CoCo).

Deuxièmement, je désirais travailler sur des thèmes qui me motivaient. Encore une fois je vais parler du CoCo, dès le premier Coco qui portait, entre autres, sur le camp de formation, les idées du Comité de formation furent rejetées du revers de la main. Je me suis retrouvée avec un camp de formation à organiser avec des ateliers que je ne trouvais pas particulièrement intéressants. J'ai tenté de rester motivée, mais je n'ai pas réussi. Je crois toujours que je pourrais faire du travail hautement pertinent à l'ASSÉ au sein du comité de formation. Par contre je considère que le travail qu'on me demande de faire au sein du comité n'est pas aussi pertinent que ce que j'aurais aimé faire.

Troisièmement, je considère les dynamiques du national de l'ASSÉ (pour moi le national n'est pas du tout l'ASSÉ au complet) sont particulièrement désagréables. Les débats politiques que l'on devrait avoir sont dissipés derrière des débats non politiques, mais qui sous-tendent un débat politique que nous n'avons pas et ces débats sont déjà gagnés pour certaines personnes et pour d'autres comme moi qui n'ont que très peu de chances de se faire prendre en considération. Sinon les Conseils de coordination portent sur des discussions concernant les parutions du journal.

Enfin, j'aimerais dire que beaucoup plus de considération est apportée aux collaborateurs et collaboratrices non-officielles et que les gens élus en n'ont vraiment moins. Lorsque j'ai coorganisé des camps de formation féministes sans être élue j'étais beaucoup plus libre de faire des ateliers qui plaisaient aux organisatrices et que maintenant en restant dans le Comité de formation, le Comité de formation doit organiser ce que d'autres décident, et ces autres personnes-là ce ne sont pas le Congrès, si c'était le Congrès ce serait une toute autre affaire que j'aurais exécutée avec la plus grande joie.

Voilà, j'ai tenté d'être la plus claire possible. Je suis toujours présente pour l'ASSÉ, je vais continuer à aider Alexandre pour exécuter les mandats pour lesquels j'ai été élue. Mais je n'ai aucune envie de rester sur ce comité. Je tiens à m'excuser à toutes les associations membres de l'ASSÉ qui étaient au dernier Congrès à Maisonneuve.

Lettre de démission de Pascal Chabot

Salut,

Désolé pour l'affiche, que je n'ai pu modifier et le tract que je n'ai pu faire. J'ai eu un accident : deux fractures à la mâchoire et j'ai dû être hospitalisé puis opéré.

Ma mâchoire ne sera rétablie complètement que dans 6 mois et je devrai porter un appareil dentaire intense pendant 6 à 8 semaines et manger que des liquides ou des purées.

J'en profite par la même occasion pour vous annoncer ma démission. Si l'on compte mon opération et le temps de récupération, la coordination du comité de mob de l'AÉCS et toutes les autres responsabilités que j'ai promis d'assumer, je ne peux assurer en plus une présence active au Comité à la mobilisation de l'ASSÉ. Je reste pourtant disponible pour certaines tâches et continuerai à m'impliquer à l'AÉCS, mais je ne serai plus le Pascal que certains ou certaines ont connu.

Sur ce,
Courage,
Continuons à lutter.

Solidairement,
Pascal Chabot

Bilans

Textes de réflexions

Réflexion sur le féminisme

Consultez le site Internet de l'ASSÉ pour consulter le cahier 2009-2010 de textes de réflexion sur le féminisme au lien suivant: <http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/femmes/Texte%20de%20r%e9flexion%202009-2010%20sur%20le%20f%e9minisme.pdf>

Plan d'action

Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

Demande d'information écrite par le Conseil exécutif

Montréal, le 3 avril 2009

Pour : Cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Objet : demande d'information sur les programmes de bourses pour les permanents et permanentes élu-e-s et autres programmes pour les associations étudiantes nationales

Madame,

Suite à une conversation avec des anciens membres de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) sur des programmes dont ils avaient bénéficié lorsqu'ils étaient élus au sein du Conseil exécutif de celle-ci, nous avons tenté d'obtenir plus de détails sur ces programmes auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de l'aide financière aux études. Toutefois, aucuns et aucunes des fonctionnaires à qui nous avons parlé à pu nous répondre clairement et nous avons obtenu plusieurs informations contradictoires. Donc voici nos questions :

1- Quels sont les programmes qui existent?

Nous avons entendu parler de deux programmes. Le premier étant que les membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ pourraient être reconnu-e-s étudiants ou étudiantes à temps plein avec seulement 6 crédits, ce qui ferait en sorte que les membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ pourraient avoir des prêts et bourses pour étudiants et étudiantes à temps plein même si ils et elles sont à temps partiel. Est-ce le bon nombre de crédits auxquels les membres du Conseil exécutif doivent être inscrits et inscrites? Est-ce la même chose pour les gens étudiant au cégep?

Le second programme dont nous avons entendu parler est une bourse d'environ 8500 \$ par tranche de 10 000 étudiants et étudiantes que nous représentons. Si ce programme de bourses existe, comment est-il octroyé? Est-ce un chèque fait au nom de l'association étudiante nationale ou est-ce

des chèques faits directement à des membres du Conseil exécutif? Si ce sont des chèques faits directement à des membres du Conseil exécutif, comment est-il déterminé à quel-le-s membres du Conseil exécutif sont faits les chèques? Si le chèque est donné directement à l'association étudiante nationale, peut-elle en disposer comme bon lui semble? Par exemple, diviser le montant en part égale à tous et toutes les membres du Conseil exécutif?

2- Comment bénéficier de ces programmes et l'ASSÉ aurait-elle droit à ces programmes

si elle en faisait la demande?

Quels sont les critères pour bénéficier de ces programmes? Bénéficier de ces programmes entraîne-t-il des obligations pour les associations étudiantes nationales? Nous avons trouvé le formulaire suivant sur Internet :

http://www.afe.gouv.qc.ca/CONTACT_UC/Formulaires/DSCA/FRML_1055_Prog_bourses_perm_elus_ass_etud_2008_2009.pdf. Est-ce la seule démarche à faire pour avoir droit à ces programmes?

3- Historique et précisions sur ces programmes

Enfin, plusieurs de nos associations étudiantes membres aimeraient connaître l'historique de ces programmes. Depuis quelle année existent-ils? Ces programmes sont régis par quoi? : Sont-ils issus de l'AFE? Est-ce un programme directement octroyé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport? Est-ce une entente signée entre les fédérations étudiantes et le gouvernement? Est-ce possible d'avoir les documents régissant ces programmes?

Merci de l'attention que vous portez à nos questionnements. Vous pouvez répondre à nos questions en écrivant un courrier électronique à : executif@asse-solidarite.qc.ca ou en appelant au bureau de l'ASSÉ.

Alex Desrochers, secrétaire aux relations externes de l'ASSÉ

Réponse reçue du gouvernement

Québec, le 3 juillet 2009

Madame Véronique Martineau
Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Madame,

Vous avez récemment adressé un courriel à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, concernant le Programme de bourses pour les permanentes et les permanents élus d'associations étudiantes nationales. Elle m'a demandé d'y donner suite.

Dans votre correspondance, vous posez différentes questions concernant le programme actuel. Vous trouverez en annexe tous les éléments de réponses pertinents en vigueur pour cette année.

Sonia Léveillé
Chef de service

Annexe 1

Historique et raison d'être du Programme

Le Programme de bourses pour les permanents élus a été mis sur pied en 1983. Il permet à des étudiants de recevoir une bourse s'ils travaillent pour une association étudiante nationale reconnue.

Quelles sont les règles du Programme?

Les règles d'attribution figurent à l'annexe 2. En voici un aperçu:
l'étudiant doit être aux études à temps plein ou à temps partiel et doit travailler à temps plein ou à temps partiel pour l'association et avoir obtenu par voie de résolution du conseil d'administration de cette association, l'autorisation de demander une bourse dans le cadre de ce programme;
les associations nationales peuvent conclure des arrangements avec leurs associations locales afin de permettre à des étudiants élus d'obtenir une bourse à des individus;
le nombre de bourses est limité à une bourse pour 10 000 cotisants;
la valeur maximale de la bourse annuelle est de 8850 \$; chaque bourse trimestrielle est d'une valeur maximale de 2860 \$.

Le statut de permanent élu permet aussi à l'étudiant d'obtenir une prolongation de la période d'exemption du paiement des intérêts sur sa dette d'études, le cas échéant (Règlement sur l'aide financière aux études).

Quels sont les critères pour bénéficier du programme?

Actuellement, les trois associations suivantes sont reconnues: la Fédération des

associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente (FAEUQEP), la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

Les associations étudiantes reconnues présentent les caractéristiques suivantes: elles sont incorporées en vertu de la *Loi sur les compagnies* (Partie III); elles sont constituées d'associations d'étudiants déjà accréditées en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiant*¹; elles représentent des associations générales d'universités ou de cégeps et rassemblent un nombre important d'associations couvrant plusieurs régions.

¹ Cette loi ne s'applique pas aux associations étudiantes nationales. Elle vise à reconnaître des associations d'étudiants ou des regroupements d'associations d'étudiants d'un même établissement d'enseignement. Cette accréditation leur permet d'être reconnues auprès de l'établissement d'enseignement et de percevoir des cotisations des étudiants qui en sont membres.

Annexe 2
RÈGLES D'ATTRIBUTION 2009-2010

**PROGRAMME DE BOURSES POUR LES PERMANENTES ET LES
PERMANENTS ÉLUS D'ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES NATIONALES**

Critères d'admissibilité

- Est admissible au Programme de bourses pour les permanentes et les permanents élus d'associations étudiantes nationales l'étudiante ou l'étudiant élu d'une association étudiante nationale reconnue par la ou le ministre de l'Éducation, pour travailler à temps plein ou à temps partiel, pour cette association. Elle ou il doit également avoir obtenu, par voie de résolution du conseil d'administration de cette association, l'autorisation de demander une bourse dans le cadre de ce programme. L'engagement de l'étudiante ou de l'étudiant à travailler pour l'association peut être annuel ou trimestriel.
- L'étudiante ou l'étudiant doit être aux études à temps plein ou à temps partiel pendant le trimestre d'automne et celui d'hiver et travailler pour l'association. En ce qui concerne le trimestre d'été, la personne qui travaille pour l'association et qui n'est pas aux études durant ce trimestre doit avoir été inscrite à temps plein ou à temps partiel au trimestre d'hiver précédent.
- Le nombre de bourses est limité. Il correspond à une bourse pour 10 000 cotisants. Les associations nationales reconnues peuvent conclure des arrangements avec leurs associations locales pour permettre à des étudiantes ou à des étudiants élus et travaillant à ce niveau de bénéficier du programme.
- *La valeur maximale de la bourse annuelle est de 8 580 \$; chaque bourse trimestrielle est d'une valeur de 2 860 \$.* Pour établir le montant de la bourse, on soustrait le montant déterminé à titre de contribution de l'étudiante ou de l'étudiant.
- *Le calcul de la contribution s'effectue en additionnant 50 p. 100 des revenus bruts d'emploi de l'étudiante ou de l'étudiant, 100 p. 100 de l'excédent de 5 000 \$ de bourses reçues ou à recevoir de sources autres que l'Aide financière aux études, et 100 p. 100 de ses autres revenus pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.* Pour l'étudiante ou l'étudiant qui demande une bourse pour un trimestre seulement, la contribution est considérée au tiers.
- L'étudiante ou l'étudiant peut être admissible au programme pendant six trimestres à l'ordre d'enseignement collégial et six trimestres à l'ordre d'enseignement universitaire.

Demande d'appui de la Fédération autonome de l'enseignement

Objet : *Semaine pour l'école publique*

L'école publique est aujourd'hui accusée de beaucoup de maux et affublée d'autant de mots visant à la dénigrer. La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui regroupe quelque 27 000 enseignantes et enseignants œuvrant auprès des jeunes et des adultes, estime que l'école publique est un bien public, où se fait la lutte à l'exclusion et qui contribue au progrès social. Tout comme vous, la FAE croit que l'école publique appartient à l'ensemble des citoyennes et citoyens et qu'à ce titre, sa défense doit être une préoccupation partagée par toutes et tous. Finalement, la FAE considère également que l'école publique réussit, et peut faire encore mieux si elle est soutenue, valorisée et défendue par les citoyennes et citoyens.

La Fédération autonome de l'enseignement a décidé d'organiser la *Semaine pour l'école publique* (SPEP). Cet événement, qui se déroulera du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre 2009, vise à porter un regard positif sur les réussites et la qualité de l'enseignement à l'école publique ainsi qu'à réaffirmer notre adhésion à un système d'éducation public, accessible, universel et gratuit

Sur le thème *Mon école... je l'aime publique!* cette première édition de la *Semaine pour l'école publique* permettra de valoriser l'école publique mais aussi de démontrer son importance et son rôle inestimable pour notre société. Nous croyons profondément que la tenue de la *Semaine pour l'école publique* contribuera à :

- renforcer le sentiment de confiance des citoyennes et citoyens et plus particulièrement des parents envers l'école publique;
- soutenir et encourager l'émergence chez les élèves d'un sentiment d'appartenance à l'école publique;
- mettre en valeur le rôle crucial joué par le personnel des écoles et des centres;

Par la présente, je sollicite votre participation à titre de partenaire de la *Semaine pour l'école publique*. Nous sommes convaincus que votre organisation saura contribuer de manière significative à la tenue de cet événement.

Manifeste « L'école publique un bien commun à promouvoir »

Il y a un demi-siècle, les bâtisseurs du Québec moderne ont voulu nous léguer une démocratie vivante et dynamique, ouverte à la participation citoyenne, grâce à une éducation accessible, gratuite et universelle qui ne pouvait reposer que sur une école publique forte. Fille de la Révolution tranquille,

l'école porte donc depuis cinquante ans, les espoirs de ce projet de société. Grâce à l'école publique, la société québécoise s'est développée. Elle est devenue plus alphabétisée, plus instruite, plus conscientisée. Grâce à l'école publique, la société québécoise peut être fière de la richesse de sa culture et de ses talents.

Depuis un demi-siècle, l'école publique québécoise a fait ses preuves :

- Elle inspire les rêves de la société, en incarne les idéaux de justice et d'égalité, en porte les aspirations et en transmet l'héritage.
- Elle accueille et appartient à toute la population. En ce sens, elle est gardienne et promotrice des valeurs et des aspirations de la société.
- Elle émane d'une responsabilité collective à laquelle chacun peut prendre une part active.
- Elle est une porte ouverte sur le patrimoine culturel du Québec et du monde.
- Elle constitue un passage privilégié vers la citoyenneté et la vie en société.
- Elle continue de nous convaincre qu'une société démocratique et développée ne saurait se passer d'un système d'éducation qui a les moyens de ses ambitions et qui est pleinement accessible à toutes et tous.

C'est pourquoi, nous, qui avons collectivement et historiquement la responsabilité de bâtir une société meilleure, en appelons à :

- la reconnaissance et au soutien inconditionnel de la juste valeur de l'école publique;
- une éducation assumée politiquement et financièrement par l'État à titre de priorité nationale;
- l'amélioration des conditions de celles et ceux qui vivent, font et apprennent à l'école publique;
- l'amélioration de l'accessibilité et des services offerts à toutes celles et tous ceux qui désirent s'instruire;
- la fin, dans le système d'éducation, de la concurrence déloyale et inappropriée soutenue par le financement public des écoles privées.
- Nous faisons appel à toutes celles et tous ceux qui, comme nous, ont à coeur un système d'éducation public de qualité, universel, gratuit, accessible, égalitaire, riche en services et en encadrement.
- Nous les invitons à manifester leur adhésion à cette déclaration et à revendiquer de la part de l'État qu'il assume sa pleine responsabilité au regard de l'école publique.

En conséquence, nous exigeons du gouvernement du Québec qu'il mette un terme au financement public des écoles privées et demandons aux partis politiques du Québec de témoigner de leur soutien à l'école publique en s'engageant dans cette voie.

Finances

Candidatures aux élections

Propositions

Procédures

Accueil des nouveaux membres

Revendications: bilan recherche aide financière aux études

1. Le Conseil exécutif propose une présentation de Gabriel Dumas de 10 minutes et une présentation de l'IRIS de 10 minutes suivies d'une période de questions de 15 minutes.

Revendication: résolutions

Plan d'action: état de la campagne

Plan d'action: mise à jour des revendications

1. Le Conseil exécutif propose que la prochaine campagne nationale de l'ASSÉ porte sur les revendications suivantes :

- *Contre toute hausse de frais (notamment dans les cégeps);*
- *Pour une réforme progressiste de la fiscalité dans une perspective de justice sociale;*
- *Pour une réforme progressiste de l'AFE visant :*
 - a) L'indexation automatique des frais de subsistances et les hausser au seuil de pauvreté;
 - b) La reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;
 - c) L'abolition de la prise en compte de la contribution de l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe dans le calcul de l'aide financière aux études (AFE), comme, par exemple, la pension alimentaire;
 - d) La diminution de l'endettement étudiant par la conversion de prêts en bourses;
 - e) Une gestion intégrale des prêts et bourses par l'État.

Plan d'action: Suite plan d'action

Gouvernance

Aide financière aux études

1. Le Conseil exécutif propose que l'ASSÉ soit membre de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires.

Plan d'action: bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

Femmes : marche mondiale des femmes

Femmes: bilan conférences et préparation camp de formation féministe

Femmes: autres

1. Le Conseil exécutif propose que Considérant que le camp de formation féministe se tient bientôt et que lors de celui-ci les gens vont se questionner sur les points reliés à l'appel de textes sur la structure du Comité femmes, le rôle du féminisme dans les organisations syndicales étudiantes et la place des hommes dans la lutte :

Que l'appel de textes se continue jusqu'au Congrès d'hiver afin que la réflexion sur ces points se fasse à ce Congrès;

Que dans leurs textes les gens soient invités à écrire des pistes de propositions concrètes.

États financiers 2008-2009

États des résultats 2009-2010

Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

Fonds d'entraide

Élections

Dépôt des avis de motion

Traitement des avis de motion

Varia